

Avis votés par la formation spécialisée le 10 mars 2025

	Avis
24	Qualité de l'air intérieur (QAI) : présentation d'un plan de prévention visant à informer et former tous les agents sur les risques professionnels liées à la QAI Suite à l'avis 23 voté le 5/11/24 et à l'absence de ce point à l'ordre du jour de la séance du 10/03/25, les membres de la Formation spécialisée de Côte d'Or demandent : - à être destinataires du courrier-type envoyé aux collectivités locales ; - que leur soit présenté régulièrement le suivi du plan d'action incombant aux collectivités locales ; - que leur soit présentées les modalités et la temporalité de l'information aux personnels ; - que leur soit présentée la mise en place pour aider à l'évaluation de ce risque dans les DUER. Pour se faire, les membres de la Formation spécialisée de Côte d'Or demandent que le plan départemental de prévention visant à informer et former tous les agents sur les risques professionnels liées à la QAI : - soit à l'ordre du jour des prochaines Formations spécialisées de Côte d'Or ; - figure dans le programme annuel de prévention des risques 2025-26
25	Amiante La formation spécialisée demande qu'une information rappelant la dangerosité de l'amiante et les mesures à prendre soit faite individuellement par l'intermédiaire des boîtes mails professionnelles directement par l'équipe de préventeurs de la DSDEN 21 à tous les agents relevant du périmètre de la Formation spécialisée de Côte d'Or pour rappeler la dangerosité de l'amiante et des mesures à prendre.
26	Amiante La formation spécialisée demande qu'un point sur l'amiante figure à l'ordre du jour de chaque séance de la Formation spécialisée de Côte d'Or. Ce travail régulier permettra d'analyser l'avancée des travaux de recensement du risque amiante notamment au vu des résultats de l'enquête nationale mise à l'ordre du jour de la Formation spécialisée ministérielle du 11/12/24. Les situations d'urgence départementale pourront ainsi être traitées. Pour cela, une mise à jour du document de recensement fera partie des documents annexés à la convocation.

Avis votés par la formation spécialisée le 10 mars 2025

	Avis
27	Ambiance thermique La Formation spécialisée de Côte d'Or demande que la question de l'ambiance thermique figure à l'ordre du jour de chaque formation spécialisée départementale. Au regard du plan de restauration des écoles et des fiches DUER rédigées, un travail de prévention à destination des agents pourra être mené.
28	ECP - Changement d'établissement La Formation spécialisée de Côte d'Or demande que la question des élèves au comportement perturbateur figure à l'ordre du jour de la prochaine séance. Le recours au Livret de Parcours inclusif (LPI) permettant de transmettre des informations lorsqu'un élève au comportement perturbateur change d'établissement nécessite une réflexion sur ce moyen de prévention. Les questions suivantes pourront être évoquées : Quelles sont les possibilités de faire figurer les demandes effectuées, les prises en charge mises en place, les adaptations pédagogiques efficaces ? Quelle transmission envisagée pour des élèves sans notification handicap ?